



FONDACTIONS PRÉCAIRES

TEXTE : AURIAN LURQUIN ET THIBAUT DI ZINNO

ILLUSTRATIONS : PIERRE BEAUPÈRE

Nombreuses sont les grues qui s'élèvent dans le ciel bruxellois. Elles semblent si fragiles, instables, prêtes à tomber au premier coup de vent et pourtant, elles sont bien ancrées sur les nombreux chantiers de la capitale. Ces chantiers, ils font partie de notre quotidien. Ils sont bruyants, sales, nous obligent à faire des détours et gâchent le paysage. Mais que connaît-on vraiment de la vie de chantier ? Pas grand-chose. Et si finalement les chantiers étaient interdits au public parce qu'on souhaite nous cacher des choses ? Pour le savoir, nous avons franchi les grilles d'un chantier pour rencontrer les différents corps de métier du monde ouvrier. Casque et chaussures de sécurité obligatoires pour découvrir les coulisses du bâtiment.

Il est 6h45 du matin. Il fait encore noir dehors quand on arrive sur le chantier. Les ouvriers sont déjà là, casque sur la tête, prêts à commencer leur journée de travail. Pierre, lui, monte dans sa grue. Il s'y installe pour une dizaine d'heures, entrecoupées de pauses. De là-haut, il a une vue imprenable sur le chantier. Les hommes en bas sont tout petits. Ces hommes, en 30 ans de métier, ils ont changé. « *Quand j'ai commencé, on était 560 dans mon entreprise. Aujourd'hui, on n'est plus que 80* », raconte-t-il. Pourtant, vu le nombre important de chantiers qu'il y a à Bruxelles, il n'y a pas l'air de manquer d'effectif. C'est vrai, des ouvriers il y en a. Mais des belges, beaucoup moins. Il y a en fait un nombre important d'ouvriers étrangers qui travaillent en Belgique. Une grosse partie d'entre eux sont ce qu'on appelle des ouvriers détachés. Ils viennent d'un peu partout en Europe, surtout des pays de l'est, travaillent un certain temps en Belgique avant de repartir dans leur pays d'origine. Ils sont engagés par des entreprises de

leur pays qui sont sous-traitantes en Belgique. En clair, sur un chantier belge, c'est une entreprise belge qui dirige les travaux. Sauf que, bien souvent, voire tout le temps, elle fait appel à des sous-traitants étrangers.

Sur le chantier que nous avons intégré, c'est Thomas qui s'occupe de faire appel aux sous-traitants. Grand, chauve, lunettes rectangulaires fixées sur le nez, il passe ses journées dans son bureau, dans ces espèces de conteneurs aménagés à l'entrée du chantier. Plusieurs fois, on nous a dit que les ouvriers étrangers coûtaient moins cher. Sans vraiment nous dire pourquoi. Thomas, lui, il la connaît l'explication. Elle est toute simple. Le patron doit payer à l'ouvrier un salaire brut. De celui-ci, sont retirées des taxes. L'ouvrier ne touchera qu'une partie de la somme, c'est ce qu'on appelle le salaire net. « *Imaginons un ouvrier belge qui est payé 1500 €/mois. En réalité, il coûte 5800 €/mois à son patron. Pour un ouvrier étranger, le salaire est aussi de 1500 €, mais*

dans ce cas-ci, il ne coûte plus que 2500 € brut à l'employeur. Pourquoi ? Parce que le patron paie les charges aux tarifs du pays d'origine de l'ouvrier qui sont généralement moins élevées qu'en Belgique », nous explique Thomas.

L'argent prime une fois encore sur l'humain. Pourquoi faire appel à de la main d'œuvre belge quand on peut faire appel à des gens qui coûtent moitié moins cher ? « Moi, je n'ai rien contre ces étrangers. Ils sont encore plus mal lotis que nous. Je les plains », lance Pierre pendant la pause de midi. Christophe continue : « il arrive qu'ils dorment sur le chantier. Ils sont 10 par kot et j'en ai même vu qui dormaient dans leurs camionnettes une fois ». En plus, ils ont intérêt à être efficaces. « S'il y en a 10 qui ne sont pas bons, dès le lendemain t'en as 30 autres qui débarquent », affirme Pierre. Quel avantage tirent-ils de

ces conditions de vie alors ? L'argent. « Ils coûtent moins cher que nous, mais pour certains, ils gagnent deux à trois fois plus que dans leur pays », affirme Gregory. Ce jour-là, dans la cantine, on a ressenti plusieurs sentiments : la peur d'être remplacé à tout moment par un étranger moins cher, mais aussi de la résignation vis-à-vis de la situation.



Un métier qui évolue

Evoluer c'est changer d'état, en s'aggravant ou en progressant. Le métier d'ouvrier a beaucoup évolué. Mais les deux aspects

sont présents. La pénibilité a diminué avec le temps, principalement grâce aux machines qui ont facilité le travail des hommes. Les grues sont d'ailleurs une aide précieuse. *« Avant tout se faisait à la force des bras. Maintenant je monte des énormes blocs de béton avec mes deux mains »*, explique Pierre en souriant. On est donc ici dans une évolution positive du métier. Mais il y a aussi plusieurs points négatifs. Car si les grues sont une grande aide, la matière première a bien changé. *« Les produits avec lesquels on travaille ne sont plus les mêmes. Aujourd'hui tout est préfabriqué dans des grands hangars et nous on ne fait plus qu'assembler des grandes pièces. Il n'y a plus de main d'œuvre »*, regrette Gregory. La relation avec les patrons a aussi changé. Ces derniers sont dans leurs bureaux la plupart du temps. Quand ils en descendent, c'est pour donner des ordres.

Christophe, ça fait deux ans qu'il est ouvrier. Avant, il était boulanger. Il a gardé ce rythme de vie, ce qui fait qu'il ne dort

que deux à trois heures par nuit. Dès quatre heures du matin, il se lève, prépare le déjeuner pour ses enfants et prend la route direction Bruxelles. C'est comme ça cinq jours par semaine. En deux ans seulement, son métier est devenu une routine, comme s'il était blasé. *« Le premier chantier auquel on participe, on est fier, on trouve ça magnifique, mais avec le temps, ça passe »*, confie-t-il. Avant, les ouvriers que nous avons rencontrés allaient au boulot avec plaisir, ils restaient sur le chantier après leur journée pour boire un coup. Aujourd'hui, dès qu'ils ont fini, ils rentrent le plus vite possible chez eux. *« On ne regardait pas l'heure, on mangeait quand on voulait, on se marrait bien. L'ambiance était plus familiale »*, se souvient Pierre. La pause de midi est finie, il faut retourner travailler. D'ailleurs cette pause, elle dure 30 minutes. Quand il fait beau, les hommes mangent dehors, assis sur des chaises ou par terre près de leurs camionnettes. Par temps pluvieux, ils se retrouvent dans la petite cantine juste en dessous des bureaux des chefs de

chantier. Les pauses, ce sont les seuls moments de socialisation. Mais là encore, comme pour le travail, les différentes nationalités ne se mélangent pas. La faute à la barrière de la langue.

A travers ces témoignages, l'évolution semble négative en termes de relations humaines et de plaisir au travail. Seules les machines sont l'éclaircie dans la poussière des chantiers. Il est 16 heures. Les ouvriers quittent le chantier. Enfin presque tous.

Les infatigables étrangers

Ca fait maintenant une demi-heure que la journée de travail est censée être terminée. Pourtant dans le bâtiment A, on entend toujours des bruits de marteaux, de scies et autres engins plus bruyants les uns que les autres. Le bâtiment A, c'est le dernier des trois immeubles du chantier. Le gros œuvre va bientôt être terminé. Pour y accéder, il faut simplement éviter les énormes flaques d'eau et les grosses traînées de boue laissées par les camions. Une fois arrivés au pied de cet immense bloc de

béton, nous rencontrons deux hommes. Nous leur demandons ce qu'ils font encore sur le chantier à cette heure-ci. Visiblement, ils ne nous comprennent pas. Nous demandons à parler avec leur chef. Très occupé, il nous demande de revenir demain.

Le lendemain, 14 heures, nous sommes là, à l'entrée n°2 du bloc A. Aujourd'hui, il pleut. Les conditions sont délicates pour travailler sur un chantier. Pourtant le travail doit être fait. Dès lors qu'il s'agit de construire un bâtiment, les jours sont comptés. Pour un ouvrier roumain, pas le temps de tergiverser. Pluies, vents, orages, et même neige, il faut travailler... et vite ! Burla, contremaître de 48 ans, sourire aux lèvres, est en charge d'une partie du chantier. Nous le retrouvons au premier étage. Très vite, l'homme nous rappelle les difficultés et les impératifs de ce métier. Aujourd'hui Burla dispose de sa propre société de sous-traitance et travaille, en parallèle, avec Thomas&Piron, entreprise de

construction, depuis 11 ans. L'homme, originaire de Roumanie se distingue par sa polyvalence. Il travaille principalement dans l'installation de chauffage, de climatisation, mais s'occupe parfois même de poser les blocs de plâtre. *« J'ai été sous-traitant pour la construction de 4000 appartements et maisons pour Thomas&Piron, sans compter les autres chantiers avec les autres sociétés »*. Un curriculum vitae impressionnant pour ce bricoleur installé en Belgique depuis une décennie.



Pourtant, cette expérience engrangée qui fait de lui un travailleur accompli, ne date pas de la veille. Il est en réalité un

ancien « travailleur détaché ». Burla a commencé sa vie d'ouvrier en Roumanie comme indépendant avec une petite société. Il avait une exploitation forestière. Mais le Roumain a notamment participé à la construction d'autoroutes dans son pays natal. Sa devise est la qualité avant tout. Mais si pour l'homme les conditions de travail sont plus au moins équivalentes entre la Roumanie et la Belgique, la rémunération et le budget diffèrent largement. La qualité peut dès lors en pâtir. *« La Roumanie est un pays plus pauvre. Le système de construction n'est pas bien réglé en Roumanie, contrairement à la Belgique. Il faudra 50 ans pour rattraper le retard »*. Après cela, l'ouvrier de 48 ans est passé par le Portugal où il était préparateur de chantier, surveillant la qualité du chantier. Il était payé 1000 €/mois. Difficile parfois de subvenir à ses besoins.

C'est finalement sur les conseils de son grand-père, qui habitait près de Saint-Vith, que l'actuel contremaître s'est exporté en

Belgique. Une fois dans le plat pays, il a logé dans plusieurs appartements de personnes qu'il connaissait. Sixième enfant d'une famille de 12, plusieurs personnes de sa famille travaillent aujourd'hui avec lui. « *Pour nous, la construction c'est devenu une affaire de famille* », dit-il en pointant son frère du doigt en train de scier des tuyaux. D'ailleurs, tous ses employés sont des travailleurs roumains qui résident en Belgique. « *Certains, comme moi, ont acquis la nationalité belge. On se soumet aux lois du travail belges* ». Pour lui, la sécurité est très importante. « *On fait tout dans le respect de la législation belge pour être couvert par la Belgique en cas d'accident* ».

Du rendement à tout prix

Un accident, c'est très vite arrivé. C'est pourquoi les ouvriers ne doivent pas dépasser un certain nombre d'heures de travail, afin d'éviter toute catastrophe liée à la fatigue. Pour limiter le nombre d'accidents, il y a des règles strictes de sécurité. Casque,

chaussures de sécurité, lunettes, etc. sont des éléments indispensables pour une sécurité optimale. Des gardes corps sont aussi présents et pourtant, selon plusieurs sources, ils ne seraient que des trompe-l'œil. Ça paraît sécurisé mais ça ne l'est pas. De même que les ouvriers qui travaillent en hauteur doivent mettre des harnais. Mais là aussi, ce n'est pas souvent respecté. Pourquoi ? Parce que ça prend du temps. Et le temps c'est l'ennemi du bâtiment.

La faute au rendement. On y revient. Toujours plus et toujours plus vite. Aujourd'hui, c'est la productivité qui est le maître mot des patrons. Mais productivité et sécurité ne vont pas toujours de pair. De plus, ce n'est pas parce qu'on travaille plus qu'on gagne forcément plus. Burla et ses collègues en savent quelque chose.

Dans le monde de la construction, il y a une certaine hiérarchie entre les ouvriers. Tout en bas de la pyramide, on retrouve ceux qu'on appelle les manœuvres.

C'est le cas de Farid. Il n'a pas vraiment de compétences liées au bâtiment. Du coup, il doit faire tout ce qu'on lui demande. « *Si on me dit de préparer le matériel, je le fais. Si je dois balayer, c'est aussi mon job. Je suis une sorte de larbin* », balance-t-il. Qui dit hiérarchie dit salaires différents. Ça, c'est valable pour les Belges, pas pour les étrangers. Les syndicats de la CSC nous ont confirmé ces informations. « *Si un manœuvre belge gagne 14€ de l'heure, un grutier, lui peut en*

toucher 20. Mais pour les étrangers, c'est différent. Eux, ils sont tous payés au prix du manœuvre belge », nous apprend un des délégués syndicaux. Donc, peu importe le niveau de compétence du travailleur étranger, il sera payé au même tarif. « *Si vous êtes un entrepreneur, et que vous avez le choix entre deux travailleurs, un belge et l'autre étranger, lequel vous prenez ? Celui qui vous revient le moins cher* », explique ce même délégué. Comprenez : le

DU DETACHEMENT AU DUMPING SOCIAL

La directive concernant les travailleurs détachés date de 1996. Elle permet la circulation de main d'œuvre à l'intérieur de l'Union Européenne. Sont considérés comme travailleurs détachés ceux qui sont envoyés par leur employeur dans un autre État membre en vue d'y fournir un service à titre temporaire. Ils doivent toucher le salaire minimum du pays d'accueil. Avec l'élargissement de l'UE en 2004, les pays de l'est ont envoyé un bon nombre d'ouvriers détachés. Dans ces pays les salaires sont très bas. Les travailleurs voient le détachement comme une réelle opportunité. Par exemple, un Roumain qui travaille sur un chantier belge peut gagner 14€/h alors qu'il en gagnerait moitié moins dans son pays d'origine. C'est cela qui a mené, au fil des années, au dumping social. Les différents ministres des Affaires Sociales de l'UE sont parvenus à trouver un accord en octobre 2017 pour réformer la directive. Le principal changement sera que les ouvriers détachés seront payés en fonction de leurs compétences. Ils ne seront plus payés au tarif minimal.

travailleur étranger. On se retrouve face à un réel problème de concurrence déloyale.

A première vue, on pourrait croire que le syndicat s'oppose aux ouvriers étrangers. Loin de là. Il veut simplement une concurrence loyale entre tous les travailleurs. Leur revendication est simple : à travail égal, salaire égal. C'est d'ailleurs ce que prévoit la révision de la directive européenne de 1996 sur le détachement des travailleurs.

Une éclaircie pour l'avenir ?

La révision de la directive devrait avoir pour effet de réguler la

concurrence déloyale. Mais il faudra quatre ans avant qu'elle soit appliquée. Quatre ans au cours desquels les patrons vont pouvoir faire appel à de la main d'œuvre étrangère à bas prix. « *Il va y avoir des abus !* », nous dit-on à la CSC. « *Les patrons vont vouloir s'en mettre plein les poches avant de devoir payer tout le monde au même salaire* ». En attendant, à partir de 2022, les inégalités devraient diminuer entre les travailleurs.

Il est 12h30, en plein milieu de semaine. Gregory et ses hommes mangent dans la cantine du chantier. Cette révision de la



directive, ils pensent que c'est une bonne chose. Mais pour les étrangers seulement. Cela leur permettra d'avoir de meilleures conditions de vie. Est-ce que cela changera quelque chose pour les Belges ? Ils n'en sont pas si sûrs. *« Les entreprises ont dû de plus en plus sous traiter et faire appel aux ouvriers étrangers pour pouvoir s'en sortir, pour pouvoir survivre. Je déconseille à un jeune Belge de se lancer dans ce métier, il ne serait pas embauché »*, soupire Gregory. Pourtant, dans quatre ans, un ouvrier belge coûtera autant qu'un ouvrier étranger. Il n'y aura pas forcément d'avantage à faire appel aux ouvriers étrangers. Si ce n'est que ces derniers sont prêts à se casser le dos pour ce boulot. *« Demande à un Belge d'aller bosser par tous les temps sur un chantier, il t'enverra à la merde. Le détaché, lui, il dormira sur place s'il le faut parce que lui, il vient en Belgique pour bosser et faire vivre les siens. Même si les salaires sont plus faibles que pour un Belge, ils seront toujours plus élevés que chez lui »*, explique Thomas. Pour lui, la révision de la

directive ne changera rien non plus pour les Belges. *« Soit, ce sont les salaires qui vont baisser. Soit, on ne fera appel qu'à des sous-traitants étrangers puisque, eux, tu peux les payer moins cher, ils s'en foutent »*.

Le métier d'ouvrier a beaucoup changé. L'ouvrier n'est plus qu'un pion qui sert à produire. Une productivité qui a pris le dessus sur la sécurité. L'obligation de rendement oblige les patrons à sous-traiter. Sous-traiter ça pourrait aussi vouloir dire traiter moins bien. Ce qui expliquerait les salaires très faibles que perçoivent les ouvriers étrangers. Des ouvriers étrangers qui pourraient voir leur sort s'améliorer dans les prochaines années. Mais pas sûr. Ils pourraient tout bonnement ne plus être utiles car devenus trop chers suite à la révision de la directive. Les patrons feront-ils appel aux travailleurs hors Union Européenne alors ? Quid des Belges ? Des questions qui resteront sans réponse pendant encore quatre longues années.